

Protection de la population



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Office fédéral de la protection de la population OFPP

ANALYSE ET PRÉVENTION DES RISQUES, PLANIFICATION, INSTRUCTION, CONDUITE ET INTERVENTION

18 / MARS 2014

Organisations de conduite et d'intervention

Simuler le cas d'urgence

Page 7

Stefan Mogl, chef de la Section Chimie du Laboratoire de Spiez

«Quiconque utilise du sarin a pour but de tuer»

Page 4

Mesures préventives

Distribution étendue de comprimés d'iode

Page 23

Personnel

Futur directeur de l'OFPP nommé

Page 25

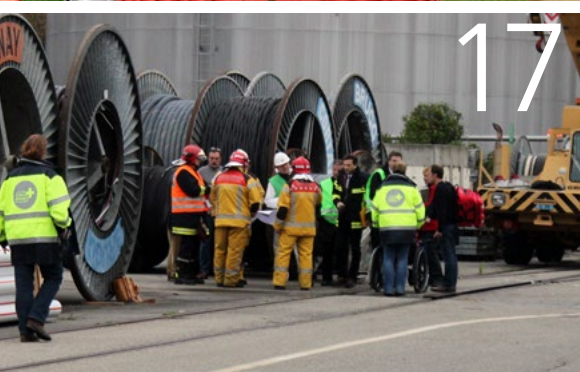
Campagne d'information

Nouveau spot sur le test des sirènes

Page 30

www.protpop.ch





EDITORIAL	3
-----------	---

PERSONNALITÉ

«Quiconque utilise du sarin a pour but de tuer»	4
---	---

On a pu démontrer, notamment en Suisse, que le sarin, un neurotoxique, a effectivement été utilisé contre la population dans le cadre de la guerre civile en Syrie. Stefan Mogl, qui dirige l'équipe de chimistes de Spiez, s'exprime sur la mission que l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC) a confiée au Laboratoire de Spiez.

DOSSIER: EXERCICES DANS LA PROTECTION DE LA POPULATION

Simuler le cas d'urgence	7
--------------------------	---

C'est en forgeant que l'on devient forgeron. Cet adage vaut également pour la gestion des catastrophes. L'Office fédéral de la protection de la population s'est notamment spécialisé dans la formation des organes de conduite.

Exercice général d'urgence 2013: «En situation réelle, tout doit fonctionner du premier coup jusque dans les moindres détails»	10
--	----

Sous la direction de l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP), le plan de protection en cas d'urgence de la centrale nucléaire de Leibstadt a été vérifié dans le cadre de l'exercice général d'urgence 2013, qui s'est déroulé les 19 et 20 novembre derniers.

Exercice du Réseau national de sécurité 2014: Les interconnexions croissantes de notre société la rendent vulnérable	14
--	----

Du 3 au 21 novembre 2014, une pénurie d'électricité prolongée et une pandémie mettront à l'épreuve la gestion de crise au sein du Réseau national de sécurité (RNS).

Exercice de crise aux SIG: Bien gérer l'information à tous les échelons	17
---	----

Le 5 novembre 2013, une soixantaine de collaborateurs des Services industriels de Genève (SIG) et d'intervenants extérieurs ont dû gérer le renversement fictif d'une citerne d'acide chlorhydrique sur le site du Lignon.

COOPÉRATION	20
-------------	----

INSTRUCTION	22
-------------	----

POLITIQUE	23
-----------	----

OFPP	24
------	----

CANTONS	26
---------	----

ASSOCIATIONS	27
--------------	----

SERVICE	30
---------	----

Le dernier mot	31
----------------	----

Couverture: Les exercices constituent un facteur de succès important pour l'intervention en situation réelle. Sur l'image: aperçu d'un exercice réalisé en 2005 dans le canton de Fribourg.

Chère Lectrice, cher Lecteur,

S'exercer, c'est quelque chose que nous faisons dès notre plus jeune âge et toute une vie durant. S'il peut répondre à un besoin personnel, l'exercice vise parfois un but précis ou résulte des exigences quotidiennes. Il n'est qu'à penser aux premiers pas d'un bébé, à la préparation aux examens scolaires ou à la formation professionnelle journalière. Dans nos activités de loisirs – qu'il s'agisse du ski ou de la musique – nous devons généralement aussi faire nos gammes. La pratique régulière est en effet à l'origine du succès et de la satisfaction qui en découle. Le pédagogue suisse Johann H. Pestalozzi affirmait même que l'homme se définissait par l'exercice.

Bien qu'étant des êtres d'instinct, même les animaux acquièrent par le jeu les comportements exigés envers leurs congénères et assimilent les lois de la nature. C'est cette aptitude que les humains exploitent par exemple pour leurs numéros de domptage au cirque ou pour le dressage de chiens de sauvetage, dont la durée maximale peut atteindre cinq ans et qui nécessite chaque mois trois ou quatre exercices d'un jour.

Les théoriciens définissent la notion d'exercice d'une manière un peu moins imagée, à savoir comme un procédé par lequel les premières structures d'apprentissage acquises mais encore à assimiler sont consolidées par des répétitions multiples. S'exercer permet ainsi d'améliorer, voire de perfectionner ce qu'on a appris.

Un degré de perfectionnement aussi élevé que possible doit être atteint lors de la gestion de catastrophes. C'est pourquoi la préparation, la réalisation et l'évaluation d'exercices en la matière constituent une tâche importante de l'OFPP. Mieux les états-majors et les forces d'intervention sont entraînés, plus ils seront à même de sauver des vies et de limiter les dégâts. En effectuant des exercices réguliers, ils auront le bon réflexe en cas d'événement et pourront accomplir avec assurance les tâches qui leur seront alors confiées.

Que la présente édition puisse sensibiliser les autorités et organisations chargées du sauvetage et de la sécurité (AOSS) à la nécessité d'accorder la priorité absolue à la mise en pratique des connaissances acquises. L'OFPP leur garantit en tout cas tout le soutien dont elles ont besoin à cet effet.

Urs Schneider

Chef de la Division Instruction de l'OFPP



Stefan Mogl, chef de la Section Chimie du Laboratoire de Spiez, l'Institut suisse de protection ABC

«Quiconque utilise du sarin a pour but de tuer»

On a pu démontrer, notamment en Suisse, que le sarin, un neurotoxique, a effectivement été utilisé contre la population dans le cadre de la guerre civile en Syrie. Le Laboratoire de Spiez – une division de l'OFPP qui compte parmi les laboratoires de référence de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC) – a été chargé d'analyser des échantillons provenant de Syrie. Stefan Mogl, qui dirige l'équipe de chimistes de Spiez, s'exprime sur cette tâche exigeante et complexe.

Stefan Mogl, comment l'analyse des échantillons prélevés par l'ONU en Syrie a-t-elle été confiée au Laboratoire de Spiez?

L'utilisation d'un toxique chimique de combat est avérée lorsque l'on parvient à mettre en évidence la substance. A cet effet, il faut prélever des échantillons, les analyser et vérifier si des traces d'agents toxiques ou de produits de dégradation d'agents toxiques peuvent y être décelées. Notre laboratoire a été chargé de l'analyse de ces échantillons.

Quels échantillons ont été analysés à Spiez?

Fin août et début septembre, les inspecteurs dépêchés par l'ONU ont prélevé sur place des échantillons de fluides corporels sur des personnes ayant été exposées ainsi que des échantillons dits environnementaux. On entend par là à peu près tout ce qui a pu être en contact avec l'agent chimique de combat: échantillons de sol pré-

levés au point d'impact de la munition, échantillons obtenus par frottis sur des éléments de munitions, vêtements de personnes ayant été exposées ou échantillons prélevés sur les surfaces dans des locaux. Ces échantillons ont d'abord été envoyés à l'OIAC à La Haye; ils ont ensuite été répartis entre les quatre laboratoires sollicités pour l'analyse, qui disposaient tous des mêmes échantillons. A Spiez, nous avons reçu une partie des échantillons environnementaux.

Comment prélève-t-on concrètement des échantillons environnementaux?

Dans l'idéal, le prélèvement doit se faire à l'endroit où le toxique chimique de combat a été diffusé, c'est-à-dire au point d'impact de l'arme chimique. Les échantillons recueillis sur frottis sont également importants: lorsque les inspecteurs présument que le toxique chimique de com-

bat a pu se déposer en un lieu donné, ils peuvent procéder à un test par essuyage à l'aide d'un tissu à l'endroit suspect. L'étoffe est ensuite lavée de manière à recueillir la substance suspecte sous forme concentrée. Nous analysons le concentré ainsi obtenu à Spiez. Mais les échantillons peuvent également se présenter sous forme de morceaux

Stefan Mogl

Stefan Mogl est né en 1965 à Horgen ZH. Après un apprentissage de laborantin en chimie, il a étudié à l'école technique (Technikum) de Winterthur. Il a suivi une formation en cours d'emploi à l'issue de laquelle il a obtenu un diplôme postgrade en médecine et hygiène du travail à l'EPF de Zurich et un MBA à l'Université ouverte britannique. De 1990 à 1996, il a travaillé comme hygiéniste du travail à Zurich auprès de l'ancien Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail (OFIAMT). De 1997 à 2000, il a occupé auprès de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques à La Haye le poste d'inspecteur pour ce type d'armes et a ensuite repris la direction du Laboratoire de l'OIAC. En 2005, il est entré en qualité d'expert en armes chimiques au DDPS et y dirige depuis 2007 la Section Chimie du Laboratoire de Spiez.

Stefan Mogl est marié et père de deux enfants. Il vit à Laupen BE.



«Les plus grandes difficultés que nous avons rencontrées étaient liées au nombre d'échantillons et à l'urgence.»

d'étoffe ou de fragments de munition que nous traitons nous-mêmes en vue de l'analyse. Nous avons reçu de l'ONU une cinquantaine d'échantillons provenant de Syrie. Une équipe de six analystes a travaillé 24 heures sur 24 pendant deux semaines / six analystes se sont relayés pour travailler 24 heures sur 24 pendant deux semaines sur ces échantillons. Au total, cela a représenté environ 1000 heures de travail pour 2400 analyses.

Quels sont les principales difficultés rencontrées lors de l'analyse?

En général, les échantillons de nature diverse (textiles, terre, pierre, sable, caoutchouc, métal, etc.) sont difficiles à traiter. Ces échantillons doivent en effet être préparés de manière à pouvoir être étudiés à l'aide d'instruments extrêmement sensibles. Si la préparation n'a pas été effectuée de manière adéquate, l'équipement le plus moderne n'est d'aucune utilité. Dans le cas des échantillons provenant de Syrie, les plus grandes difficultés que nous avons rencontrées étaient liées à leur grand nombre et à l'urgence. Nous avons été en mesure de livrer les premiers résultats à l'équipe de l'ONU après trois jours déjà.

Les résultats obtenus par Spiez étaient clairs et univoques...

Dans la majorité des échantillons prélevés en Syrie, nous

avons détecté du sarin ou des produits de dégradation de cette substance.

Le sarin est un toxique chimique de combat.

Oui. Le sarin est un neurotoxique qui pénètre dans l'organisme par les voies respiratoires, les yeux ou la peau et inhibe la transmission de l'influx nerveux entre deux neurones. Il provoque une rétraction des pupilles et une insuffisance respiratoire, des hypersécrétions, de la diarrhée et des crampes. La gravité des symptômes dépend de la dose. En cas de dose mortelle, le sujet décède, généralement par asphyxie, si un traitement à l'atropine n'est pas administré rapidement. Quiconque utilise du sarin a pour but de tuer.

Les trois autres laboratoires sont-ils parvenus aux mêmes conclusions?

Pour répondre à la question de savoir s'il s'agissait ou non de sarin, tous les résultats étaient concordants.

Mais les analyses ne permettent pas de remonter jusqu'aux auteurs de l'attaque?

Non. Le mandat que nous a confié le secrétaire général de l'ONU consistait à déterminer si des toxiques chimiques de combat avaient été utilisés. En règle générale, il n'est pas aisé de trouver les responsables. Une fois que l'utilisation

d'armes chimiques est confirmée, on pourrait essayer d'identifier l'auteur de l'attaque en examinant la munition ou en observant l'assaut. De quelle direction a-t-on tiré? De quelle région provenait la munition? Qui avait la possibilité de tirer avec cette munition? Mais répondre à ces questions ne faisait pas partie de nos tâches.

Est-ce très difficile de fabriquer du sarin?

On ne peut pas simplement télécharger la recette sur internet, puis se procurer les ingrédients et concocter la mixture. Toutefois, des terroristes ont pu utiliser du sarin pour les attentats de Tokyo en 1995. Par conséquent, si une organisation dotée des moyens nécessaires décidait de fabriquer un toxique de combat, elle pourrait peut-être parvenir à ses fins.

Quel rôle a joué la politique de neutralité de la Suisse dans le mandat syrien?

L'OIAC a apparemment délibérément omis de solliciter les membres permanents du conseil de sécurité de l'ONU (USA, Russie, Chine, France et Grande-Bretagne) pour accomplir cette tâche – seule une mission indépendante était à même de démontrer de manière certaine que des toxiques chimiques de combat avaient été utilisés en Syrie. En général, notre travail pour l'OIAC entre dans le cadre des bons offices offerts par la Suisse. Le conseiller fédéral Didier Burkhalter avait assuré l'OIAC à l'automne 2013 du soutien de la Suisse concernant la crise syrienne. Nous avons fait partie des premiers laboratoires à être certifiés par l'OIAC en 1998.

Qui est encore doté d'armes chimiques à l'heure actuelle?

L'Inde, la Corée du Sud, l'Albanie et la Libye ont déjà détruit leurs stocks. Aux USA, en Russie, en Irak et, maintenant, en Syrie, la destruction de ces armes n'est pas encore achevée. 71 000 tonnes d'armes chimiques sont déclarées à travers le monde. Les USA ont annoncé 28 000 tonnes, dont 10 % existent encore. La Russie a détruit près de 80 % des 40 000 tonnes déclarées. Il reste par conséquent encore quelques milliers de tonnes.

Et qu'advient-il des stocks syriens?

Une grande partie des armes chimiques syriennes se présente sous forme de précurseurs. Il s'agit certes encore de substances toxiques, mais elles ne sont pas aussi dangereuses que le toxique de combat proprement dit. Pour la destruction, on préconise surtout deux méthodes: l'incinération et la neutralisation par réactions chimiques. Il en résulte toutefois un mélange qui, théoriquement, pourrait être à nouveau purifié et utilisé. C'est pourquoi les composés ainsi obtenus doivent eux aussi être détruits. La destruction des principaux produits s'effectue dans les eaux internationales – à bord d'un navire américain équi-

pé d'un dispositif mobile de neutralisation par hydrolyse, sous la surveillance d'inspecteurs de l'OIAC. Le but visé étant que l'arsenal C syrien soit complètement détruit cet été. Il est important que ces armes soient éliminées, le calendrier précis est secondaire.

Il semble que tout se soit déroulé rapidement et sans accroc jusqu'ici...

C'est vrai. J'ai été surpris de voir tout ce qui avait déjà été accompli. En particulier le premier objectif qui avait été fixé – et qui m'a d'abord paru extrêmement difficile à atteindre, à savoir inspecter toutes les installations en l'espace d'un mois et rendre inutilisables les installations servant à la production. Les stocks d'armes ont pu être recensés, les centres de stockage ont été inspectés et les stocks mis sous scellé. Ce qui pouvait être détruit sur place l'a été. De mon point de vue, c'est un travail titanesque qui a été accompli là par l'OIAC, l'ONU et bien sûr les inspecteurs sur place, qui ont participé à titre volontaire, car la situation en matière de sécurité ne correspondait en aucune façon aux conditions de travail usuelles de l'OIAC.

La Convention pour l'interdiction des armes chimiques produit donc ses effets?

Oui, et comme on peut le constater en l'occurrence, même dans des conditions difficiles. Il s'agit certes d'un accord basé sur le volontariat, mais le système de vérification est efficace, car il existe, avec l'OIAC, une organisation indépendante qui en contrôle l'application. Grâce à la publicité suscitée par le prix Nobel de la paix, l'OIAC a toujours les moyens de remplir la mission qui lui est dévolue. Elle travaille efficacement et a déjà organisé plus de 5300 inspections dans divers pays du monde, dont la Suisse. Nous accompagnons les experts pendant ces inspections.

Le Laboratoire de Spiez aussi a fait l'objet d'une certaine médiatisation en raison de ses travaux pour l'ONU.

Après Fukushima, mes collègues du domaine de la physique ont été sollicités, la biologie était sous les feux des projecteurs avec ses nouveaux équipements de laboratoire. En outre, le Laboratoire de Spiez travaille pour le Programme des Nations Unies pour l'environnement et pour le CICR. Mais, à la base, nous faisons partie intégrante de la protection de la population suisse. Par conséquent, lorsque nous nous engageons dans des missions internationales, nous en tirons des enseignements pouvant profiter directement à la protection de la population.

Interview:

Andreas Bucher

Chef de la Section Stratégie et communication du Laboratoire de Spiez, OFPP

Exercices pour les organes de conduite de la protection de la population

Simuler le cas d'urgence

C'est en forgeant que l'on devient forgeron. Cet adage vaut également pour la gestion des catastrophes. On ne peut imaginer les sapeurs-pompiers ou la protection civile accomplir leurs tâches sans s'être au préalable exercés. C'est pourquoi l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP) s'est notamment spécialisé dans la formation des organes de conduite.

Les exercices effectués au sein de la protection de la population ont pour objectif d'améliorer les compétences des forces d'intervention et la coordination entre partenaires. Et c'est précisément parce que la collaboration est rarement pratiquée qu'elle doit être particulièrement rodée. La gestion d'une catastrophe nécessite des processus et des compétences bien différents de ceux qui sont

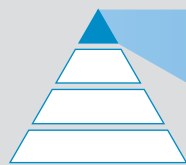
utilisés pour les événements courants. Les organes de conduite, chargés de coordonner les interventions, sont les premiers sollicités en cas d'urgence.

Conformément à l'art. 10 de la loi fédérale sur la protection de la population et sur la protection civile (LPPCi), la Confédération propose des cours d'instruction à l'intention des membres des organes de conduite. L'OFPP orga-

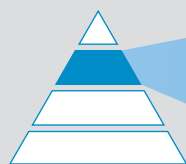


Lors d'exercices coordonnés, les directeurs de projets et d'exercices veillent à conférer au scénario un cadre visuel aussi réaliste que possible, à l'image de celui qui a été utilisé pour l'exercice MONTBRISON 2011 à Aesch (BL).

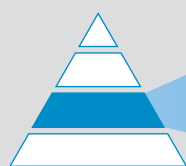
La pyramide d'instruction à quatre échelons



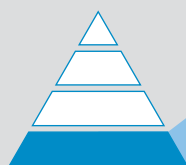
**Formation continue III:
exercices coordonnés**



**Formation continue II:
exercice d'état-major**



**Formation continue I:
instruction d'état-major**



**Instruction de base:
formation individuelle**

nise donc, en collaboration avec les organes de conduite cantonaux (OCC), des formations de base destinées à la conduite et des exercices d'urgence adaptés aux exigences des mandants.

Pyramide d'instruction à quatre niveaux

La Division Instruction de l'OFPP recommande aux organes de conduite, en particulier aux OCC, de procéder selon le principe de la pyramide d'instruction à quatre niveaux: les membres des organes de conduite doivent tout d'abord acquérir les connaissances de base lors des cours que l'OFPP propose en grande partie au Centre fédéral d'instruction de Schwarzenburg.

Le deuxième niveau – la formation continue I – permet à l'état-major de mettre en pratique la collaboration à son emplacement de conduite au moyen d'un scénario élaboré conjointement par les instructeurs de l'OFPP et les mandants. L'approche méthodologique est simple: il s'agit de discuter en équipe des mesures à prendre. Un exercice d'état-major ou un exercice-cadre d'état-major (aide à la conduite comprise) ayant pour objet la gestion d'une catastrophe à l'échelon régional est effectué au cours de la formation continue II. Le scénario résulte en général de l'analyse des dangers cantonale. La formation continue III vient clore la formation avec un exercice coordonné visant à tester la collaboration entre les différentes formations d'intervention, les organisations et l'organe de conduite.

Planification pluriannuelle

Afin de ne pas entraver outre mesure le travail quotidien des membres d'un organe de conduite, il convient de planifier les cours de base de conduite et les divers exercices sur plusieurs années. Au moyen d'une planification pluriannuelle, l'OFPP peut aider le chef d'état-major de l'OCC à planifier de façon optimale l'engagement des ressources en personnel disponibles. En général, les objectifs, les thèmes (scénarios) et les conditions-cadres sont définis pour quatre ans.

Il est important que le canton puisse couvrir ses besoins et mettre en œuvre ses plans. Il décide s'il veut exécuter des cours et des exercices et bénéficier de prestations de la Confédération. En matière de gestion des catastrophes, il est toutefois conseillé d'appliquer une stratégie de conduite unifiée au niveau national. L'OFPP et son équipe d'instructeurs poursuivent cet objectif en proposant des cours de base et de perfectionnement que les cantons apprécient beaucoup.

La préparation, clé de la réussite d'un exercice

Le mandant, en règle générale le chef d'état-major de l'OCC, définit lors d'un premier entretien avec l'OFPP les objectifs, le scénario et les conditions-cadres de l'exercice. Sur cette base, on élabore un concept d'exercice qui est ensuite évalué, au besoin adapté et approuvé par le mandant. Le concept doit contenir au moins les points suivants: contexte, dates, objectifs, scénario, conditions-cadres, questions organisationnelles, déroulement et évaluation.

Pour garantir la réussite d'un exercice, l'OFPP le prépare en détail en collaboration avec les représentants du canton concerné. Des experts cantonaux font partie de la direction de l'exercice, ce qui permet de tenir compte des conditions locales. Les enseignements tirés de cette collaboration confirment qu'une bonne préparation est la clé de la réussite d'un exercice.

Mais la préparation doit tenir compte de nombreux autres enseignements: par exemple trois à cinq objectifs suffisent en règle générale. Le contexte joue un rôle très important; en effet, il convient de fournir à l'organe de conduite une présentation précise de la situation au début de l'exercice et de lui communiquer éventuellement les mesures entreprises et les questions en suspens.

Un scénario est écrit pour la direction de l'exercice. Il permet d'introduire de nouveaux événements (sous forme de messages) et d'en assurer le suivi. Pour cela, il est possible d'utiliser un simple tableau ou un logiciel spécialisé dans la gestion d'exercices. Il peut s'avérer très utile de compléter les colonnes «Réactions attendues» et «Remarques» dans le scénario durant la préparation. Ces commentaires pourront être utilisés pour le feed-back. Préparer tous les événements à introduire dans le scénario demande beaucoup de travail. Une planification des

tâches mise régulièrement à jour permet de répartir le travail de façon équilibrée entre tous les collaborateurs de l'état-major.

L'exercice pratique, couronnement de tous les efforts

La longue phase de préparation terminée, arrive l'heure de vérité, autrement dit le couronnement de tous les efforts. L'organe de conduite peut finalement tester son efficacité en cas d'urgence dans le cadre d'un exercice d'un jour ou deux. L'OFPP propose un scénario parfaitement adapté, véritable support d'entraînement. L'objectif n'est pas de mettre à l'épreuve, de tester ou d'inspecter le savoir-faire du mandant. Il s'agit plutôt de lui donner la possibilité de mettre en pratique et d'approfondir ses plans, ses connaissances et ses capacités dans un contexte protégé et de les adapter au besoin.

Pour soutenir efficacement l'exercice, l'OFPP met en place une régie simulant également les organes externes qui ne sont pas visés par les participants. La régie est composée d'experts d'organisations et d'entreprises (p. ex. exploitants de réseaux électriques, hôpitaux ou organes fédéraux) équipés des moyens de communication nécessaires. Etant donné que deux paires d'yeux valent mieux qu'une, le travail des participants est suivi en continu par deux observateurs, en général un instructeur de l'OFPP et un représentant du canton concerné ou d'un canton voisin. Pour l'évaluation, ils utilisent un formulaire structuré selon une échelle à quatre niveaux. Les observateurs n'interrompent en principe pas l'exercice, mais peuvent intervenir en cas d'erreur grave et demander que la séquence d'exercice soit répétée.

Les exercices-cadres d'état-major mettent l'accent sur l'aide à la conduite (suivi de la situation, télématique, logistique). L'OFPP met parfois à disposition un instructeur pour coacher le personnel d'aide à la conduite. Pour rendre le scénario plus réaliste, les directeurs de projets et d'exercices de l'OFPP peuvent faire intervenir des figurants présentant de fausses blessures. Citons par exemple les exercices FERROVIA 2010 à Wohlen (AG) et MONTBRISON 2011 à Aesch (BL) qui avaient pour scénario un train renversé et de nombreux passagers blessés.

Feed-back constructif

Qu'il s'agisse d'un simple exercice d'état-major ou d'un exercice coordonné plus complexe, les participants reçoivent un feed-back une fois l'exercice terminé. Cette discussion finale se divise en plusieurs points: récapitulation des séquences d'exercice, auto-évaluation, évaluation externe, enseignements, conclusions et suite des opérations. L'auto-évaluation est précieuse car les participants repèrent mieux que quiconque les points à améliorer. La direction de l'exercice élabore un rapport final sur la base des formulaires d'évaluation. Les rapports finaux des



Les exercices coordonnés mettent également en scène de nombreux figurants présentant de fausses blessures.

exercices de grande ampleur auxquels participent plusieurs cantons ou des exercices coordonnés sont divisés en plusieurs parties en fonction des destinataires: un résumé des principaux points à l'attention du gouvernement, un compte rendu pour les participants, un récapitulatif avec les enseignements tirés pour les autres cantons intéressés et un sommaire des observations. Les possibilités d'amélioration pour chaque objectif cité dans le rapport final et les recommandations pour la suite des opérations sont particulièrement importantes et utiles pour les participants.

Il incombe ensuite aux responsables de mettre en œuvre ces recommandations. Lors d'un prochain exercice, il s'agira de mettre l'accent sur les points à améliorer en les inscrivant dans les objectifs à atteindre.

Grâce à sa longue expérience en matière de direction de projets et d'exercices, la Section Aide à la conduite de l'OFPP est en mesure d'aider les cantons, les districts, les communes et les administrations qui souhaitent organiser des exercices d'état-major, des exercices-cadre d'état-major et des exercices coordonnés afin d'améliorer leurs compétences en matière de conduite. A chaque fois, les équipes d'intervention mettent tout en œuvre pour gérer au mieux les catastrophes, mais, comme nous l'avons dit, c'est en forgeant que l'on devient forgeron.

Martin Haller

Chef de la Section Formation à la conduite, OFPP

La centrale nucléaire de Leibstadt au centre de l'exercice général d'urgence 2013

«En situation réelle, tout doit fonctionner jusque dans les moindres détails»

Sous la direction de l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP), le plan de protection en cas d'urgence de la centrale nucléaire de Leibstadt a été vérifié dans le cadre de l'exercice général d'urgence 2013, qui s'est déroulé les 19 et 20 novembre derniers. Non seulement le fonctionnement de l'organisation d'urgence de la centrale, mais aussi celui des organisations officielles de conduite et d'état-major responsables en cas d'accident nucléaire de Suisse et des régions étrangères limitrophes ont pu être contrôlés. En outre, les éléments d'intervention opérationnels, notamment l'organisation de mesures en cas d'augmentation de la radioactivité et le centre d'accueil et de conseil sur la radioactivité, ont pu être testés de manière réaliste, ce qui a permis de tirer des enseignements importants en vue de l'optimisation des procédures de détail.

L'exercice général d'urgence 2013 (EGU 13) n'a pas été conçu comme un exercice d'alarme proprement dit. Les dates prévues pour l'exercice avaient en effet été annoncées aux organisations concernées et même publiées. Malgré cela, la centrale nucléaire de Leibstadt a d'abord été prise par surprise, l'alarme n'ayant pas été donnée à l'organisation d'urgence tôt le matin du premier jour d'exercice comme c'est habituellement le cas, mais déjà dans la nuit du 18 au 19 novembre, à 23 h 15. La centrale a bien passé ce premier test: les membres de l'organisation d'urgence sont rapidement arrivés sur les lieux, leur admission et leur affectation par le service de garde et le personnel sur place se sont déroulées de manière claire et structurée. Le premier rapport de l'état-major de crise a pu avoir lieu à 00 h 10 déjà. Les groupes d'intervention de la centrale étaient ainsi prêts à être engagées dans les limites de temps prescrites.

Dégâts importants à la centrale nucléaire de Leibstadt

Le scénario de l'EGU 13 plaçait la centrale de Leibstadt et toutes les organisations concernées face à un défi de taille: un grave accident y était survenu et l'ouvrage était fortement endommagé. A l'exception du cœur du réac-

teur, presque tous les bâtiments et installations sur le site de la centrale étaient détruits. Des incendies avaient éclaté dans le bâtiment du réacteur et à d'autres endroits. Il n'était pas possible d'accéder au site. Suite à l'accident, une quantité relativement importante de radioactivité avait été libérée, ce qui rendait nécessaire l'examen de diverses mesures de protection pour un vaste territoire. Compte tenu de cette situation extrême, l'organisation d'urgence de la centrale s'est montrée efficace dans des délais très courts: elle a pu rapidement établir les liaisons nécessaires avec tous les services internes et externes concernés et les maintenir pendant toute la durée de l'exercice. La direction du site a été constamment tenue au courant de l'évolution de la situation et en mesure d'informer de manière adéquate les partenaires externes de l'intervention d'urgence. Une mesure préventive s'est avérée particulièrement utile: grâce au téléphone de campagne installé de manière permanente, il a été possible d'établir le contact avec le personnel desservant le poste de commande provisoire à l'intérieur du bâtiment du réacteur et d'obtenir des informations sur l'état du réacteur, quand bien même la situation n'a pas permis d'accéder au bâtiment pendant relativement longtemps.

Potentiel d'amélioration en ce qui concerne le dépôt externe

S'appuyant sur le tableau de la situation qu'elle a pu obtenir, l'organisation d'urgence sur place a pris rapidement et correctement de nombreuses mesures immédiates: les blessés ont été évacués et mis à l'abri du danger, et les zones définies ont été marquées et sécurisées. Les sapeurs-pompiers ont mis en place une alimentation en eau de refroidissement supplémentaire à partir du Rhin. En raison de la durée relativement longue de l'exercice, il a fallu organiser et maintenir un service 24 heures sur 24. Les aménagements et les équipements de l'abri se sont avérés fonctionnels. L'EGU 13 a ainsi montré qu'il était possible de diriger pendant un certain temps les opérations d'urgence à partir de l'abri.

Après l'accident du réacteur de Fukushima en mars 2011, l'Inspection fédérale de la sécurité nucléaire (IFSN) avait décidé que les exploitants des centrales nucléaires en Suisse devraient aménager un dépôt externe pour y entreposer le matériel d'urgence. Les exploitants se sont regroupés et ont mis en fonction le dépôt réclamé à Reitnau, dans le canton d'Argovie, pour y entreposer des équipements prêts à être utilisés en cas de grave accident, tels que groupes électrogènes, pompes mobiles, câbles électriques et tuyaux pour liquide de refroidissement, équipements de lutte contre le feu, etc.).

Le scénario de l'EGU 13 exigeait le recours à ce matériel, étant donné que les moyens sur place étaient insuffisants ou hors service. La centrale ré-



Le corps de sapeurs-pompiers de la centrale nucléaire de Leibstadt en action: approvisionnement de secours en eau avec, en arrière-plan, la tour de refroidissement.



Le centre d'accueil et de conseil sur la radioactivité est en place: accès moyennant un moniteur de portail.

Tous les deux ans

Afin de vérifier les préparatifs en matière de gestion d'accident, les centrales nucléaires suisses doivent se soumettre régulièrement à des exercices. Dans ce cadre, un EGU est en principe effectué tous les deux ans avec l'une des quatre centrales nucléaires et tous les organes concernés. En raison de l'accident survenu à Fukushima au printemps 2011, le Conseil fédéral a annulé l'EGU prévu en novembre 2011 avec la centrale de Beznau. Le cycle normal des EGU a été repris en 2013 avec la centrale de Leibstadt. La centrale nucléaire de Beznau a été intégrée au scénario de l'EGU 13. Le prochain EGU est prévu en 2015 et visera la centrale nucléaire de Gösgen.

clama rapidement le matériel nécessaire tout en préparant l'engagement sur place. En raison des mauvaises conditions atmosphériques – le jour de l'exercice, il régnait un épais brouillard aussi bien à Reitnu qu'à Leibstadt –, le matériel ne pouvait pas être acheminé par hélicoptère. Par conséquent, et conformément au plan d'urgence, les transports de matériel s'effectuèrent entièrement par la route au moyen des camions de l'armée. D'une manière générale, tout le matériel commandé au dépôt externe a pu être livré à la centrale. Toutefois, certaines difficultés ont été constatées quant à la coordination entre le dépôt de Reitnu, les éléments logistiques de l'armée concernés et l'organisation d'urgence de la centrale: ainsi, l'heure et l'ordre d'arrivée des camions n'ont pas toujours été ceux qui avaient été prévus par l'organisation d'urgence de la centrale. En outre, en l'absence de listes recensant le matériel transporté, il a été d'abord difficile d'identifier ce dernier au moment de le déballer. Enfin, l'équipement des camions était insuffisant

puisque ces derniers ne disposaient pas tous d'une grue. L'un dans l'autre, ces difficultés ont entraîné des cafouillages qui auraient pu être évités avec une meilleure préparation sur le plan de l'organisation. Etant donné que c'était la première fois que le dépôt externe participait à un exercice de cette ampleur, on pouvait s'attendre à ce que les procédures de détail ne soient pas encore en tout point parfaites. L'EGU 13 a révélé les domaines qui doivent faire l'objet de mesures d'optimisation supplémentaires.

Des tâches exigeantes pour les organisations d'état-major

L'objectif des exercices généraux d'urgence ne porte pas uniquement sur l'organisation d'urgence de la centrale concernée. La directive de l'IFSN prescrit que «les exercices d'urgences généraux servent principalement à l'entraînement et au contrôle de la collaboration de l'organisation d'urgence des centrales nucléaires avec les organisations d'urgence externes.» L'EGU 13 a dès lors impliqué la participation de nombreux partenaires de l'intervention d'urgence: au niveau de la Confédération, outre l'IFSN, l'Etat-major fédéral ABCN (compétent en cas d'événement avec augmentation de la radioactivité, ainsi qu'en cas d'événement biologique, chimique ou naturel); au niveau des cantons, plusieurs états-majors de conduite cantonaux, sans oublier diverses organisations de crise d'entreprises gérant des infrastructures; au niveau international, des états-majors d'Allemagne et d'autres pays voisins, ainsi que l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), à Vienne. D'une manière générale, l'échange d'informations a bien fonctionné. La première évaluation a montré que, sur le plan technique, les bonnes décisions et les mesures appropriées de protection en cas d'urgence ont été prises.

Toutefois, l'information du public, un aspect dont l'importance dans le cas d'un grave accident nucléaire n'est contesté par personne, a suscité ici et là certaines interrogations. Les informations doivent être diffusées aussi rapidement que possible par les canaux appropriés. La procédure doit être coordonnée entre tous les services concernés; les rôles doivent être clairement définis et assumés en conséquence. Les faits communiqués au sujet de la situation et des mesures prises par les autorités, ainsi que les consignes de comportement adressées à la population doivent être absolument concordants. Pour cela, des informations techniques parfois complexes doivent être accessibles au profane.

L'exercice de l'information s'est heurté à deux difficultés majeures: premièrement, l'ampleur que prendraient la couverture et la pression médiatiques lors d'un grave accident nucléaire n'a naturellement pas pu être reproduite telle quelle; deuxièmement, dans une telle situation, la gestion de l'information devrait être assumée très rapide-

ment au plus haut niveau politique, c'est-à-dire au niveau du Conseil fédéral et à celui des gouvernements cantonaux concernés. Or, ces échelons ne sont que peu impliqués dans les exercices généraux d'urgence. Pour ces raisons, les activités liées à l'information n'ont pu être simulées que très partiellement.

Centre d'accueil et de conseil sur la radioactivité

L'organisation de mesures en cas d'augmentation de la radioactivité, le dépôt externe de Reitnau et l'exploitation d'un centre d'accueil et de conseil sur la radioactivité ont fait partie des éléments opérationnels mis à l'épreuve. L'organisation de mesures a pu procéder à des analyses approfondies de la radioactivité dans les environs de la centrale nucléaire le 19 novembre et mettre ainsi à disposition des organes de conduite les bases de décision nécessaires à la prise de mesures de protection. L'engagement a également mis en évidence qu'il faut compter avec un délai d'au moins douze heures avant de pouvoir disposer de résultats fiables.

Le 20 novembre finalement, l'exploitation d'un centre d'accueil et de conseil sur la radioactivité à Reinach (AG) a été simulée. Mis en place conjointement par la Confédération, les cantons et d'autres partenaires, ce centre effectue des mesures de la radioactivité sur les personnes venant des zones sinistrées et auxquelles il fournit également les conseils et l'aide de spécialistes. Grâce à la participation, organisée de manière exemplaire, de 200 figurants, il a été possible de tester en situation réelle les procédures prévues. Le service a été assuré le matin par le canton d'Argovie et, l'après-midi, par le canton de Berne. La conception du centre d'accueil et de conseil sur la radioactivité a été entièrement revue l'année passée, si bien que l'EGU 13 a été l'occasion de le tester pour la première fois en situation réelle depuis sa restructuration. Il est apparu que le concept actuel et les procédures techniques fonctionnent bien dans l'ensemble et qu'ils peuvent être mis en pratique. Des enseignements précieux ont été tirés dans l'optique de l'amélioration des procédures de détail. Par exemple, la saisie des données personnelles peut encore être optimisée, en particulier en simplifiant les formulaires employés. Les étapes suivantes consisteront à vérifier la capacité du centre d'accueil et de conseil sur la radioactivité et de l'étendre selon les possibilités, ce qui impliquera le cas échéant la mise à disposition de personnel d'autres organisations.

Améliorer encore la protection en cas d'urgence

Globalement, l'EGU 13 a montré que les bases et les instruments actuels sont aptes à garantir la protection d'urgence en cas d'accident nucléaire. Pour Marc Kenzelmann, le directeur de l'exercice, il s'agissait en premier lieu de tester de manière approfondie certaines procédures: «La Suisse dispose de bons concepts de protection

en cas d'urgence. En situation réelle, tout doit fonctionner d'emblée et jusque dans les moindres détails. Les exercices généraux d'urgence donnent l'occasion d'examiner à la loupe le fonctionnement de certaines procédures et de vérifier ce qui se passe sur le terrain dans une situation réelle. De tels exercices sont indispensables pour être vraiment prêts en cas d'événement dommageable.»

Les enseignements tirés de l'EGU 13 seront pris en considération dans les mesures étendues visant à optimiser la protection de la population dans des cas d'urgence, mesures que le groupe de travail interdépartemental chargé d'examiner les mesures de protection de la population en cas de situation d'urgence suite à des événements extrêmes en Suisse (IDA NOMEX) avait élaborées après la catastrophe de Fukushima de mars 2011. Dans son rapport publié en juin 2012, le groupe IDA NOMEX préconise plus de 50 mesures légales et organisationnelles sur lesquelles planchent actuellement les organes concernés. L'Etat-major fédéral ABCN devrait remettre au cours de l'année 2014 un autre rapport faisant le point sur l'état d'avancement des travaux de mise en œuvre.

Kurt Münger

Chef Communication OFPP



Marc Kenzelmann, directeur de l'exercice EGU 13, à l'heure de l'interview.

Un scénario «réaliste»?

Le point de départ de l'EGU 13 était un accident grave survenu à la centrale nucléaire de Leibstadt. Concrètement, le scénario prévoyait que le cœur du réacteur avait subi un grave dommage et qu'une grande quantité de radioactivité avait été libérée. Un tel scénario implique que l'infrastructure de la centrale concernée subisse des dégâts importants, d'une ampleur comparable à ceux qui pourraient être causés par un grave séisme. L'EGU 13 a toutefois mis l'accent sur la maîtrise des conséquences radiologiques. Les autres répercussions d'un séisme de cette ampleur n'ont pas été simulées en dehors de la centrale nucléaire.

A quel point un tel scénario est-il réaliste? La question n'a pas lieu d'être. En effet, il ne peut pas y avoir, en principe, de scénario réaliste pour une grave catastrophe nucléaire en Suisse puisque, si un scénario concret de grave accident de centrale nucléaire était jugé réaliste, les autorités de surveillance devraient prendre immédiatement les mesures de sécurité qui s'imposent pour exclure ce risque. Pour cette raison, la direction de l'exercice a retenu un scénario qui permettait de vérifier les mesures d'urgence préparées, ainsi que les structures et procédures des partenaires de protection en cas d'urgence.

Exercice du Réseau national de sécurité 2014

Les interconnexions croissantes de notre société la rendent vulnérable

La Confédération et les cantons organisent cet automne un exercice à l'échelon national: entre le 3 et le 21 novembre 2014, leur gestion de crise sera mise à l'épreuve d'une pénurie d'électricité prolongée et d'une pandémie dans le cadre du Réseau national de sécurité (RNS). Lors de l'exercice du Réseau national de sécurité (ERNS 14), les exercices d'état-major des organes de conduite cantonaux alternent avec des réunions plénières au niveau gouvernemental.

La vulnérabilité de la société actuelle a augmenté du fait de l'interconnexion croissante des domaines de l'approvisionnement, de la communication et des transports. De nouvelles menaces telles que les cyberattaques se sont ajoutées aux risques usuels. En situation de crise, il est donc d'autant plus important que la capacité d'action des autorités, de l'économie et de la société soit garantie et, le cas échéant, rapidement rétablie. A ce propos, le rapport du Conseil fédéral sur la politique de sécurité 2010 a constaté des lacunes, en particulier dans le domaine de la coordination entre la Confédération, les cantons et les tiers. Afin d'améliorer la gestion des crises, la Confédération et les cantons ont décidé de mettre sur pied un mécanisme de consultation et de coordination pour le Réseau national de sécurité (MCC RNS).

Est-on paré aux situations de crise?

Des exercices à grande échelle doivent permettre de tester et d'optimiser les structures du RNS. En 2011, la plateforme politique du MCC RNS (un organe paritaire composé de deux conseillers fédéraux et de deux présidents de conférences cantonales) a décidé d'organiser un premier exercice du Réseau national de sécurité, qui aura donc lieu en 2014. L'ERNS 14 permettra d'examiner la collaboration entre les partenaires du Réseau national de sécurité. Dans ce contexte, les questions suivantes seront au centre des préoccupations:

- Le Réseau national de sécurité est-il le concept approprié pour une collaboration entre la Confédération et les cantons lors de la gestion de crises majeures?

- Le MCC RNS, l'Etat-major fédéral ABCN ainsi que d'autres organes de crise de la Confédération, des cantons et de tiers sont-ils en mesure d'accomplir leurs tâches en situation de crise?
- Les responsabilités concernant les mesures, notamment l'engagement des moyens et la communication en temps de crise, sont-elles définies et permettent-elles d'atteindre les objectifs visés?
- Les systèmes de communication et d'aide à la conduite répondent-ils aux exigences en situation de crise?

Les participants incluront les décideurs politiques, les organes de conduite et de coordination stratégiques de la Confédération, des cantons et des villes, ainsi que l'armée - mais des tiers tels que des banques, de grands distributeurs et des exploitants de réseaux (route, rail, télécommunications, énergie) prendront également part à l'exercice, lequel portera sur l'ensemble de la Suisse et les pays voisins. L'accent sera mis sur l'échelon politico-stratégique: avec la participation des Conseils d'Etat cantonaux, les organes de crise des cantons et de la Confédération suivront les processus, de la gestion de crise à la prise de décision politique.

Scénario-catastrophe

Le scénario de l'ERNS 14 se fonde sur les résultats du rapport sur les risques 2012 («Catastrophes et situations d'urgence», OFPP), qui identifie une pandémie et une panne d'approvisionnement électrique comme représentant le plus grand risque pour la Suisse eu égard à l'ampleur des dégâts et à la probabilité d'occurrence. On a



Le scénario de l'exercice du RNS 2014 prévoit une pénurie d'électricité prolongée. Sur la photo: le centre de Lausanne dans le noir lors de la panne de courant du 22 février 2010.

opté pour un scénario complexe qui nécessite une coordination et la définition de priorités à l'échelon national: Une cyberattaque contre l'industrie électrique, un niveau des eaux historiquement faible et une vague de froid conduisent à une interruption de courant de 48 heures et à une pénurie d'électricité prolongée (12 semaines) en Suisse et dans les pays voisins en septembre/octobre 2014. Le 20 octobre 2014, le Conseil fédéral met en vigueur l'ordonnance sur la gestion de l'électricité (selon l'art. 28 de la loi sur l'approvisionnement du pays). La production d'électricité chute à 70 % de sa valeur habituelle. En conséquence, le pays se trouve confronté à une situation d'urgence complexe de novembre 2014 à janvier 2015; tous les secteurs sont touchés par une pénurie des biens et services vitaux. Une pandémie de grippe avec un taux d'infection élevé vient encore aggraver la situation: un quart de la population est infecté et 40 000 personnes sont hospitalisées; on comptera 8000 décès. Il faut faire face aux effets sur des secteurs clés tels que la sécurité publique, l'approvisionnement et l'élimination, la santé publique, la mobilité et les transports, la conduite et la coordination, les ressources et la communication. Le scénario se compose à la fois d'une situation générale

reflétant l'urgence pour le pays dans son ensemble et de conditions spécifiques pour la situation particulière de chaque canton. La capacité d'action des autorités concernées et les mesures et instructions décidées par celles-ci font partie de cette description.

Un exercice organisé en divers modules

L'ERN 14 se déroulera sur plusieurs jours - répartis sur une période de trois semaines; il se présentera sous forme de modules: il ne s'agit pas d'un exercice continu en temps réel. Le but est d'utiliser une partie seulement des ressources des partenaires afin d'assurer le maintien des activités habituelles parallèlement au déroulement de l'exercice. Dans le cadre d'exercices d'état-major, de séminaires et de séances plénières, les phases clés de la gestion de crise seront traitées aux échelons fédéral et cantonal. Au total, l'exercice comprendra trois modules principaux: le module situation d'urgence, le module pandémie et le module TIC (les systèmes de conduite, d'information et de communication seront testés). Par ailleurs, les cantons de Bâle-Campagne, de Thurgovie et de Vaud ainsi que l'armée réaliseront des modules séparés. Durant la première semaine, le module «Situation d'ur-



Un défi majeur à relever pour la gestion de crise: dans le scénario choisi, des secteurs clés tels que la sécurité publique, l’approvisionnement et l’élimination, la santé publique, la mobilité et les transports, la conduite et la coordination, les ressources et la communication, sont touchés.



Programme de l’exercice du Réseau national de sécurité 2014	
4.3.2014	Journée d’ouverture et d’information: introduction à l’ERNS 14
1^{re} semaine	
4./5.11.2014	Module «Situation d’urgence» (besoins des cantons)
4.11.2014	Module «Pandémie» (plan national de pandémie)
2^e semaine	
12./13.11.2014	Module «Situation d’urgence» (coordination nationale)
3^e semaine	
19.11.2014	Module «Situation d’urgence» (préparation et planification préventive)
19./20.11.2014	Module «Pandémie» (application des plans de pandémie cantonaux)
19./20.11.2014	Module «TIC» (vérification et évaluation des systèmes TIC)
21.11.2014	Journée de clôture

gence: besoins des cantons» traitera par ex. la phase «Début de la situation d’urgence» du point de vue cantonal et intercantonal. Les organes de conduite des cantons et des villes seront ici particulièrement sollicités. La deuxième semaine, ces besoins et directives formeront le socle du module «Situation d’urgence: coordination nationale». Celui-ci traitera également la phase «Début de la situation d’urgence», mais du point de vue de la coordination nationale au sein du Réseau national de sécurité. A ce propos, les besoins des cantons doivent être évalués

et définis en fonction des priorités. Les responsabilités relatives au processus de gestion de crise qui ne sont pas attribuées doivent être clarifiées et la nécessité de légiférer doit être identifiée. Les représentants des exécutifs fédéraux et cantonaux, l’Etat-major fédéral ABCN (pour les événements nucléaires/radiologiques, biologiques, chimiques ou naturels), le MCC RNS, et, dans la phase préparatoire, les organes d’IKAPOL (pour les engagements intercantonaux) joueront ici un rôle central. La troisième semaine, les cantons analyseront dans le module «Situation d’urgence: suivi et planification préventive» les expériences issues des deux premiers modules. Ici encore, les organes de conduite des cantons et des villes participeront activement.

En parallèle, un module consacré aux TIC et un autre sur la pandémie seront également mis en œuvre. Le thème central du module TIC sera l’évaluation des prestations des systèmes d’information, de communication et de conduite des cantons et de la Confédération en cas de pénurie d’électricité dans les domaines suivants: transmission, traitement, état de fonctionnement et disponibilité. La majorité des tests aura lieu avant l’ERNS 14, de novembre 2013 à octobre 2014.

Au cours du module pandémie prévu la première semaine, l’Etat-major de crise OFSP (Office fédéral de la santé publique) et l’Etat-major fédéral ABCN effectueront un exercice. Les organes de conduite compétents seront au centre de la mise en œuvre des plans de pandémie cantonaux pendant la troisième semaine.

Etapes suivantes

En ce qui concerne le scénario, la situation générale et les situations spécifiques aux cantons sont élaborées actuellement en collaboration avec des experts des cantons, de l’Office fédéral pour l’approvisionnement économique du pays (OFAE) et de l’Office fédéral de la protection de la population (OFPP). D’ici la mi-juin 2014, une première version des modules et des documents d’évaluation sera disponible et les questions logistiques et organisationnelles auront été réglées. En parallèle, la direction de l’exercice pour les trois semaines d’exercice sera formée et les coaches de l’OFPP et les observateurs cantonaux suivront l’instruction ad hoc. Chaque organe de conduite participant à l’exercice sera accompagné par un instructeur de l’OFPP et un expert cantonal. Le 7 octobre 2014 au plus tard, les documents relatifs à l’exercice seront également prêts.

Philipp Zimmermann
Chef d’état-major et responsable du domaine
Coordination et liaison, Exercice du Réseau national
de sécurité 2014 (ERNS 14)
Martin Haller
Chef du module «Situation d’urgence»

Exercice de crise aux Services industriels de Genève

Bien gérer l'information à tous les échelons

Le 5 novembre 2013, une soixantaine de collaborateurs des Services industriels de Genève (SIG) et d'intervenants extérieurs ont dû gérer le renversement fictif d'une citerne d'acide chlorhydrique sur le site du Lignon. L'exercice a permis de tester les interfaces de communication à trois niveaux: le front, les activités des services partagés et des ressources humaines, ainsi que l'état-major.



Une dizaine de séances de préparation ont été nécessaires pour planifier efficacement le déroulement de l'exercice de crise SIG en novembre dernier.



Les thèmes d'entraînement retenus – ici, le renversement d'une citerne d'acide chlorhydrique – sont discutés préalablement avec les exercés qui ne connaissent pas les détails du scénario.

C'est un après-midi ordinaire sur le site du Lignon, siège des Services industriels de Genève (SIG). Il est 13 h 30. Une entreprise locale livre une citerne d'acide chlorhydrique à proximité du bâtiment 90 abritant des produits de traitement de l'eau potable. Soudain, c'est l'accident. A la suite d'une mauvaise manœuvre, le chauffeur du camion percute un magasinier avec son clark. Éventré, le véhicule de transport de matières dangereuses laisse échapper 10 m³ de liquide toxique sur la chaussée. Aussitôt, Michel Hansen, piquet technique, prévient le centre de conduite (CDC) pour qu'il active l'équipe d'intervention de l'eau potable. Il indique également au CDC qu'il y a plusieurs blessés, dont deux graves.

Mardi 5 novembre 2013, 13 h 40, un important exercice de crise est en cours depuis 10 minutes aux SIG. Il va durer plus de 4 heures et mobiliser 60 participants, en majorité des collaborateurs des SIG issus aussi bien des services partagés – autrement dit des services généraux regroupant, dans le cas présent, la logistique, la gestion des bâtiments – que des équipes de sécurité et d'intervention technique, les ressources humaines (RH) ou encore des membres de la direction générale.

«C'est une première pour nous, car nous nous exerçons à trois niveaux distincts: le front, les activités des services partagés et de RH ainsi que l'état-major», souligne Eric Finocchio, ingénieur sécurité, l'un des organisateurs de ce scénario catastrophe imaginé avec la collaboration de l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP).

Une situation complexe

La présence de l'OFPP lors de cet entraînement intervient dans le cadre du plan OSIRIS, qui règle le dispositif d'in-

tervention en cas de situations exceptionnelles à Genève, et dont les Services industriels constituent l'une des cellules. «Nous exerçons au niveau de l'état-major. Afin que ce dernier puisse être sollicité, nous avons volontairement exagéré la situation en prévoyant des blessés, des problèmes liés à la météo ou encore au pompage de l'acide», précise Pascal Fer, responsable de la formation à la conduite pour les cantons romands et le Tessin. En étroite collaboration avec son binôme Michel Constantin, chef instructeur responsable de la formation à la conduite à l'OFPP, Pascal Fer va observer le déroulement des opérations à chaque échelon: celui du terrain, celui du plan de continuité des activités (PCA) incluant les cellules sectorielles et, surtout, celui du plan de gestion de crise (PGC) activant la direction générale.

Le but de cet exercice transversal est de tester le fonctionnement des différentes interfaces de communication, à vérifier si l'information circule bien, tant verticalement qu'horizontalement. Au fur et à mesure, Michel Constantin va d'ailleurs alimenter la régie en ajoutant des événements imprévus au scénario de base. Il convient, en effet, de donner un tempo régulier à l'exercice afin que celui-ci corresponde à un réel apprentissage et ne se transforme pas en une simple application de procédures. Les spécialistes rassemblés à la régie joueront divers rôles, tels que le patron du chauffeur grièvement blessé, des membres de la famille des employés des SIG ou encore les médias.

Au front, ça se complique

14 h 20: premier rapport du front sous la conduite du lieutenant Robert Walter qui commande, ce jour-là, la dizaine d'hommes du Service d'incendie et de secours (SIS). Arrivé sur les lieux de l'accident fictif dix minutes seulement après le déclenchement de l'alerte, le SIS dirige les opérations sur le terrain. Sont également présents, le chef d'intervention de l'eau potable, les pompiers de l'entreprise, les samaritains, deux collaborateurs scientifiques du Service de l'environnement des entreprises (SEN) supervisant l'entraînement, eux aussi, dans le cadre du plan OSIRIS, le cadre de veille SIG qui centralise l'ensemble des interventions de communication entre les équipes techniques et les autorités.

Première difficulté: une certaine confusion règne quant aux consignes données un peu plus tôt. Faut-il évacuer ou confiner le personnel? Quels sont les locaux concernés? Où se trouvent les employés? Les SIG comptent 1700 collaborateurs, la grande majorité d'entre eux sont basés au Lignon, mais sont-ils dans le bâtiment central, les ateliers ou les dépôts? Certains ont fui après l'accident, pour aller où? D'autres sont en intervention en ville et doivent bientôt rentrer, le pourront-ils? Et comment va-t-on gérer les 106 enfants qui se trouvent dans la crèche d'entreprise? «Il est très compliqué de connaître le nombre exact de personnes présentes sur les lieux, remarque Éric Cousam,

responsable qualité, sécurité et environnement aux SIG. Le fait de badger donne une indication, mais une indication seulement. Comme dans toutes les entreprises, il est fréquent que les employés oublient de le faire.»

Le rythme s'accélère

À 15 h 30, le travail du SIS est terminé: les vapeurs ont été rabattues, les ventilations fermées, un contrôle de toxicité dans les ateliers a été effectué, les sous-sols ont été évacués, le périmètre concerné a été confiné, les voies d'accès bouclées.

Pour le PGC, activé à 14 h 35, le rythme s'accélère en même temps que la régie complique à dessein la situation. L'un des deux blessés graves, évacué aux Hôpitaux universitaires genevois (HUG) par le 144, est décédé à l'hôpital. Une fuite de gaz est signalée, puis une seconde. Le confinement de tout le site est confirmé pour une durée indéterminée, mais au moins jusqu'au lendemain matin. Aux RH, l'incertitude concernant le nombre d'accidentés et, surtout, leur identité demeure. Claire Matias, responsable de l'entraînement des PCA, s'enquiert plusieurs fois auprès de la régie des difficultés à obtenir une information précise.

«L'organisation du renseignement est toujours complexe, confirme Pascal Fer. Dans l'idéal, il faut clarifier les chiffres rapidement. Mais le principal, c'est de se rappeler que ce genre d'exercice constitue d'abord un modèle théorique qui se rapproche le plus possible de la réalité pour permettre ensuite de retirer un maximum d'enseignements.» C'est aussi l'avis de Jean-Marc Pache et Pascal Stofer du SEN: «Il y a bien sûr des éléments à améliorer, mais en ce qui nous concerne, nous devons contrôler la transmission de l'alarme et l'accueil du SIS. Or, sur ces deux points, l'exercice est réussi.» Ce dernier prend fin officiellement à 16 h 45. Il est suivi d'un débriefing à chaud d'un peu plus d'une heure avec les principaux responsables et l'état-major. Par la suite, un bilan complet sera réalisé afin de déterminer les améliorations à prévoir.



Les Services industriels de Genève effectuent deux exercices annuels de ce type: un restreint et un complet.

Un premier bilan positif

Un exercice de crise comportant toujours une part de simulation, sa matérialisation se révèle parfois ardue, ce qui provoque d'inévitables petits ratés. Il est ainsi important de faire la différence entre les conditions de l'exercice et celles de l'accident. L'entraînement des SIG cherchait prioritairement à évaluer la transmission de l'information à tous les niveaux. Globalement, celle-ci a bien fonctionné, même si plusieurs participants relèvent une certaine lenteur et de l'imprécision dans la communication, notamment au sujet de l'ampleur de l'accident. En revanche, tous notent l'excellente synergie engendrée au sein des équipes et la bonne gestion du stress.

«L'essentiel pour nous, aujourd'hui, consistait à apprendre à travailler ensemble», constate Yves de Siebenthal, directeur de l'environnement aux SIG et directeur de crise pour l'occasion. Une variante civile pour cet ancien lieutenant-colonel de l'armée: «J'ai déjà dirigé une centaine de personnes lorsque j'officiais, il y a 15 ans, comme remplaçant du commandant et responsable de l'état-major du régiment transmissions 1. Pour moi, c'est un atout.» Quoi qu'il en soit, la mise sur pied de ce type d'exercice s'avère indispensable pour Yves de Siebenthal: «Le jour J, rien ne se déroule comme prévu. Pour agir avec efficacité, il faut dans un premier temps admettre le fait d'être en crise et deuxièmement, avoir eu la possibilité de s'entraîner suffisamment pour être capable de s'adapter à la situation.»

Sylvie Chevalier

Journaliste

Simulation grandeur nature d'un accident ferroviaire

Coordination éprouvée

Fin novembre dernier, un exercice taille réelle s'est déroulé à Vallorbe. Simulant un accident de train avec passagers dans le tunnel du Mont d'Or sur la ligne TGV Lausanne - Paris, cet exercice avait pour but d'évaluer et de perfectionner la collaboration entre tous les partenaires impliqués lors d'un tel événement. Les procédures d'alarme et la coordination franco-suisse aux échelons stratégique, opérationnel et tactique faisaient aussi partie des éléments testés.

Dans la froide nuit du 30 novembre au 1^{er} décembre 2013, l'Etat-major cantonal de conduite vaudois (EMCC), dirigé par Denis Froidevaux, lequel est en charge des événements particuliers et des catastrophes, a organisé en étroite collaboration avec le Service interministériel régional des affaires civiles et économiques de défense (SI-RACEDPC) français et la Préfecture du Doubs, un exercice international.

Le scénario de l'exercice, baptisé Trano13, reposait sur le déraillement, pour une raison indéterminée, d'un TGV Lyria circulant dans le tunnel du Mont d'Or en direction de Paris avec plus de 140 passagers. Alors que le convoi est immobilisé à quelque 850 m de profondeur, un wagon prend feu et des victimes sont à déplorer. Au vu de l'ampleur de l'événement, le plan ORCA Vaud (organisation et coordination des secours en cas d'accident majeur ou de catastrophe) est déclenché.

Les structures de conduite sont mises en place tant à l'avant, sur les lieux mêmes du sinistre, avec le poste de commandement engagement, qu'à l'arrière avec le poste de commandement des opérations au Centre de la Blécherette. Un poste médical avancé est mis sur pied pour soigner les nombreux blessés. Tous les partenaires de la protection de la population sont alertés et coordonnent leurs efforts en vue de sécuriser la zone de l'accident et venir en aide aux victimes. Trano13 a mobilisé près de 800 intervenants et figurants, présents sur le site de l'exercice en Suisse comme en France.

Collaboration franco-suisse

Se déroulant sur les territoires suisse et français, l'exercice avait pour objectif de tester le plan bilatéral cosigné par les autorités des deux pays.

Ce plan définit les règles de coordination de l'engagement et du commandement des différents moyens de secours, publics et privés, en cas d'accident majeur dans le tunnel du Mont d'Or ou à ses abords immédiats.

L'objectif premier de l'exercice Trano13 était l'instau-

ration d'une collaboration efficiente entre les deux pays. Les missions évaluées portaient donc sur la gestion de l'intervention et des infrastructures mises en place, la prise en charge des blessés et victimes, le maintien de la sécurité des intervenants, le contrôle de l'impact médiatique ainsi que sur la diffusion coordonnée des informations.

Comme toute simulation à grande échelle, l'exercice Trano13 visait à tester et évaluer les procédures d'intervention, les méthodes de travail et surtout la coordination de tous les partenaires de la protection de la population. Les procédures de certaines instances, comme le Corps des gardes-frontières ou les réseaux de chemins de fer suisses (CFF) et français (SNCF) ont aussi pu être testées. La cellule de crise du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE), qui gère le cas des ressortissants suisses évacués sur territoire étranger, a aussi participé à l'exercice et a envoyé une délégation en France.

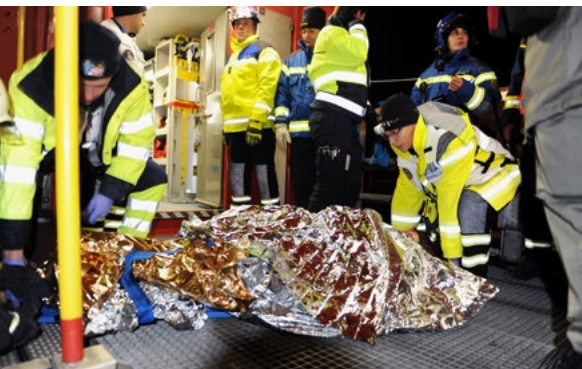
Le canton de Vaud, sous l'égide de l'EMCC, se livre tous les deux ans à ce type d'exercice grandeur nature afin d'améliorer sans cesse sa capacité à faire face aux événements de grande ampleur et à tester ses procédures. Selon Denis Froidevaux, chef de l'EMCC, ce type d'exercices réguliers est le «seul et unique moyen d'assurer la meilleure prise en charge possible en cas d'événements réels». Sa devise est: «S'entraîner, s'entraîner, et encore s'entraîner».

Communication au top

Au niveau de la communication, cet exercice a permis, pour la première fois à l'échelle du canton de Vaud, d'utiliser les réseaux sociaux via un compte Twitter et une page Facebook pour informer sur un événement de type ORCA. Ces médias demandent un fort investissement en ressources de la part de la cellule communication. En l'occurrence, la quantité et la qualité des informations en ligne ont reçu un excellent écho de la population, qui a ainsi pu suivre l'évolution de l'exercice au fur et à mesure de son déroulement et a apprécié la transparence démontrée à ce niveau-là.

Bilan globalement positif

Au terme de l'exercice, le premier bilan était globalement positif, même si de nombreux problèmes subsistent. Dans l'ensemble, l'exercice s'est bien déroulé et aucun participant n'a été blessé. Les objectifs généraux ont été atteints



Les blessés sont évacués vers le poste médical avancé pour une prise en charge adaptée.



De nombreux figurants ont participé à l'exercice pour lui donner une dimension humaine proche de la réalité.

et l'engagement a démontré qu'il était nécessaire de tester de manière régulière la coordination entre les services d'urgence et les autorités impliquées, mais surtout de mettre en pratique les planifications et autres préparations théoriques.

Des améliorations seront apportées sur la base du débriefing effectué par la direction d'exercice et des rapports qui seront établis par les évaluateurs présents. Ces enseignements permettront d'améliorer encore la gestion d'une catastrophe ferroviaire qui se produirait dans le tunnel du Mont d'Or ou ailleurs dans le canton.

Les représentants des autorités politiques suisses et françaises ont relevé la motivation et la qualité de l'engagement de tous les participants pendant les quelque douze heures qu'a duré l'exercice. Le savoir-faire des professionnels et des miliciens de la chaîne des secours, de part et d'autre de la frontière, a été largement démontré.

Suite à un exercice comme celui-ci, les enseignements sont nombreux et l'EMCC vaudois, tout comme ses partenaires sécuritaires, sont déjà à pied d'œuvre pour améliorer encore les procédures et se tenir prêts, le plus efficacement possible, à une intervention réelle. «C'est là une très haute responsabilité et un travail inlassable!», affirme Denis Froidevaux.

Tania Bonamy

Conseillère en communication,
Service de la sécurité civile et militaire (VD)

Doctrine d'engagement

Le canton de Vaud s'est doté d'une doctrine de conduite, édictée par l'EMCC, fixant les processus pour la gestion efficace d'une situation sortant de l'ordinaire. Socle de base sur lequel tous les partenaires peuvent s'arrimer, cette doctrine indique à quoi s'attendre et comment s'organiser. Elle donne ainsi une vision partagée des processus et des outils communs à tous les partenaires permettant d'accroître leur efficacité en cas d'événement exceptionnel. La doctrine de conduite de l'EMCC s'inscrit dans la politique globale de gestion des risques développée et voulue par le Conseil d'Etat vaudois. Une analyse préalable des dangers et des risques a permis d'identifier les menaces potentielles sur le territoire cantonal. Des plans de coordination reprennent chacun des thèmes identifiés dans cette analyse et les déclinent en missions concrètes.

La doctrine d'engagement, quant à elle, décrit l'organisation mise en place afin de réaliser ces missions et de maîtriser les situations les plus diverses en limitant au maximum les impacts sur la population, l'environnement, l'économie, les infrastructures et les autorités politiques.

Un gros effort de formation à l'intention de tous les partenaires de la protection de la population est actuellement réalisé. Un exercice comme Trano13 permet d'assurer la capacité opérationnelle du canton et la mise en pratique de la doctrine.

SANACT

Plate-forme en ligne pour les exercices du service sanitaire

SANACT est un instrument, disponible en ligne, qui simplifie la planification, la mise en œuvre et l'évaluation des exercices du service sanitaire. Il est destiné aux organisations d'intervention d'urgence, aux autres partenaires du Service sanitaire coordonné (SSC) ainsi qu'aux organisations intéressées.

Le SSC apporte son soutien à tous les organes civils et militaires chargés de la planification, de la préparation et de la mise en œuvre de mesures sanitaires. Il peut s'agir des services de sauvetage, des hôpitaux, des centrales d'intervention, des sapeurs-pompiers, de la police, des organisations de protection civile ou de l'armée. SANACT (SANität Action Tool) est un nouvel outil disponible en ligne qui met à disposition toute une gamme de fonctionnalités apportant une aide efficace et concrète aux partenaires du SSC en matière de situations d'urgence et de catastrophes lors de la préparation et de la réalisation d'engagements sanitaires.

Nombreuses fonctionnalités

Lors des exercices d'intervention, les responsables de la conduite et les équipes d'intervention s'entraînent aux

tâches qui leur sont dévolues en situation réelle. Les forces d'intervention doivent pouvoir évaluer correctement une situation, prendre des décisions importantes rapidement et engager les moyens à disposition conformément aux buts visés. Les équipes d'intervention devraient apprendre à engager leurs moyens dans le respect de la mission, de manière techniquement correcte et en fonction de la situation.

SANACT peut également représenter une aide précieuse pour les organisateurs de manifestations et les entreprises importantes du point de vue de la sécurité. En outre, c'est un outil idéal pour la formation.

Un éventail d'instruments et un guide utile seront accessibles sur la plate-forme en ligne www.sanact.ch à partir de l'été 2014.

Instruments et fonctionnalités mis à disposition par SANACT

Instruments	Contenus
Concept	Tous les aspects importants d'un exercice y sont définis: données de référence, objectifs de l'exercice, situation initiale, représentation graphique de la situation, mission des participants, organisation, plan des phases, grille d'évaluation de la discussion sur l'exercice.
Script	Le script prévoit des actions clairement planifiées (ordres, évolution de la situation, etc.). Il s'agit d'un instrument de coordination important pour la direction de l'exercice.
Fiches d'événement	Les fiches d'événement décrivent concrètement les actions du script. Elles aident la direction de l'exercice et la régie à représenter des situations.
Modèles de blessure	Un grand nombre de modèles de blessure est disponible. Leur nombre est automatiquement adapté au nombre de blessés.
Fiches de contrôle	Les fiches de contrôle contiennent les points devant faire l'objet d'une appréciation ainsi que les évaluations des arbitres. Elles servent de base à la direction de l'exercice pour établir le bilan de l'exercice, effectuer le débriefing et évaluer l'exercice.
Ordre d'exercice	Les participants y trouveront les thèmes, les objectifs et le cadre de l'exercice.
Annexes	Lors d'exercices complexes, les différents domaines sont réglés dans des annexes séparées.
Procès-verbal	Le procès-verbal dresse la liste des points devant encore être traités. L'exercice n'est complet que lorsque toutes les données de l'exercice sont saisies.
Exemples d'exercices réussis	Les exemples d'exercices réussis et les exemples de référence d'utilisateurs offrent un aperçu d'exercices d'intervention planifiés et mis en œuvre avec succès.

Mesure préventive pour le cas d'un accident nucléaire

La distribution de comprimés d'iode sera étendue

Des comprimés d'iode seront désormais distribués préventivement à toutes les personnes vivant dans un rayon de 50 km autour d'une centrale nucléaire. Le concept de remise a été modifié suite à l'accident survenu au Japon à Fukushima. Le Conseil fédéral a adopté l'ordonnance correspondante et la distribution débutera l'automne prochain dans les régions concernées.

Actuellement, les comprimés d'iode sont remis préventivement aux personnes habitant dans un rayon de 20 km autour d'une centrale nucléaire. Pour le reste de la population, les comprimés sont stockés de manière décentralisée dans les cantons et, en cas d'accident nucléaire, sont censés être distribués dans un intervalle de douze heures. Leur remise dans un tel laps de temps étant très difficile dans de grandes agglomérations comme Zurich, Bâle ou Lucerne, ils seront désormais distribués de manière préventive aussi dans ces régions. A l'avenir, 4,6 millions de personnes recevront ainsi des

comprimés d'iode, contre 1,2 million à l'heure actuelle. La distribution des comprimés d'iode débutera l'automne prochain. Ils seront envoyés par la poste aux personnes concernées. Chaque adulte et chaque enfant recevra une boîte de douze comprimés, qui se conservent pendant dix ans.

Les comprimés distribués à la population vivant dans un rayon de 20 km autour d'une centrale nucléaire (zones 1 et 2) étant bientôt périmés, ils seront remplacés en même temps. Quant aux personnes vivant à plus de 50 km, le statu quo subsiste.

Droit

Le Conseil fédéral approuve la loi révisée sur la protection des biens culturels

Le 13 novembre, le Conseil fédéral a approuvé la révision totale de la loi sur la protection des biens culturels. Cette base légale sera ainsi adaptée aux défis actuels en matière de dangers et son champ d'application étendu aux catastrophes et situations d'urgence. La Suisse est le premier Etat au monde à créer les bases pour la mise en place d'un «refuge» destiné à l'entreposage temporaire de biens culturels gravement menacés à l'étranger. L'orientation générale de la révision a rencontré un écho largement favorable. La nécessité de l'élargissement aux

catastrophes et aux situations d'urgence en particulier a été reconnue à maintes reprises. En outre, le Conseil fédéral renonce à la suppression des subventions fédérales pour l'établissement de documents et de reproductions de sauvegarde prévue dans le cadre du message du 19 décembre 2012 sur la loi fédérale concernant le programme de consolidation et de réexamen des tâches 2014. Cette suppression avait été critiquée par l'ensemble des cantons et par plusieurs partis lors de la procédure de consultation. La révision devrait entrer en vigueur au 1^{er} janvier 2015.

Droit

Le Conseil fédéral approuve la modification de l'ordonnance sur l'alarme

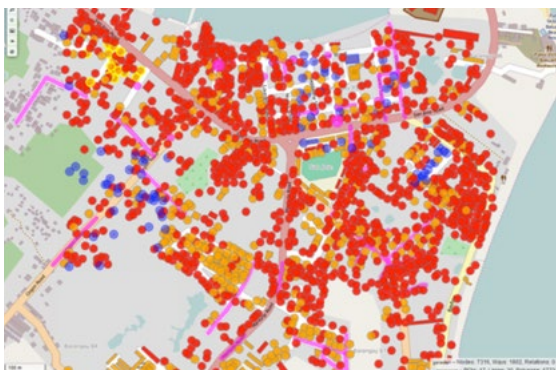
Le 29 novembre 2013, le Conseil fédéral a approuvé la révision partielle de l'ordonnance sur l'alarme. Une grande partie des modifications est en rapport avec l'installation du nouveau système de transmission de l'alarme à la population POLYALERT. INFRANET, le système utilisé jusqu'à maintenant, est depuis 2012 progressivement remplacé par POLYALERT. En

raison d'innovations techniques et organisationnelles, une nouvelle répartition des tâches entre les différents partenaires concernés doit être effectuée en détail. Le principe du financement en fonction des compétences est maintenu. L'introduction de POLYALERT, soutenue par la bonne collaboration de toutes les parties, avance comme prévu.

Atelier sur la «cartographie de crise»

Cartes en cas de catastrophe

Grâce aux terminaux de poche, aux GPS et aux cartes numériques, les internautes du monde entier peuvent aujourd'hui participer à l'établissement de cartes thématiques. De telles cartes jouent un rôle de plus en plus important, notamment en cas d'événement majeur pour la protection de la population. Un atelier d'experts à Zurich a réuni les acteurs intéressés du domaine de la protection de la population, des médias et de la recherche.



«Cartographie de crise» après le passage du typhon Haiyan aux Philippines (novembre 2013); présentation de l'état des bâtiments: orange = endommagé, rouge = détruit, bleu = autre/sans dommages. (Source: wikipedia)

A la suite de l'ouragan Sandy, Google a mis à disposition en ligne une carte géographique indiquant quelles stations étaient encore en mesure de distribuer de l'essence dans les régions touchées. Cette carte a été mise à jour par les automobilistes et les gérants de stations d'essence, qui pouvaient annoncer par une simple saisie sur leur mobile l'état de disponibilité de chaque station. Voilà un simple

exemple de cartographie de crise fondée sur des données d'utilisateurs, concentrant et présentant une foule d'informations importantes. De telles cartes peuvent être très utiles pour les forces d'intervention aussi, dans le cas où par exemple des volontaires signalent les ponts endommagés ou les routes barrées après une catastrophe naturelle.

Des représentants des cantons et de la Confédération, des entreprises des télécommunications et de l'internet, des médias, des écoles supérieures et de la communauté de la cartographie libre ont participé à l'atelier sur la cartographie de crise en Suisse organisé le 5 septembre 2013 par l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP), la Haute Ecole spécialisée du Nord-Ouest de la Suisse et le Center for Security Studies de l'EPFZ. L'atelier visait à permettre de mieux comprendre les chances et les risques que représentent l'établissement et l'exploitation de telles cartes géographiques, de mettre en réseau les différents intervenants et d'explorer les options pouvant s'offrir dans le cadre de la protection de la population. Pendant la première partie de l'atelier, les experts ont étudié divers cas de figure et les tendances actuelles. Il existe ainsi déjà des exemples d'événements à la suite desquels diverses cartographies de crise ont été établies et utilisées en parallèle. Au cours de la deuxième partie, les partici-

pants répartis en groupes ont conçu leurs propres cartes à l'aide des logiciels mis à leur disposition. Ce faisant, ils ont assumé différents rôles afin de pouvoir mieux cerner les processus. Les principales difficultés auxquelles ils ont été confrontés ont été de trouver une classification pertinente pour une situation peu claire et évoluant rapidement, de traiter une énorme quantité de données et bien sûr de vérifier les informations entrantes.

Une discussion animée

Un vaste échange d'expériences et d'opinions a mis en évidence les très grandes différences existant en termes de niveau de l'information, mais aussi d'approche de la question. Cet atelier a apporté la confirmation à la CENAL qu'il s'avère nécessaire de développer, outre des processus nationaux uniformes de transmission de l'alarme, un format de notification facilement intégrable dans les diverses applications qu'utilisent les gestionnaires de cartes de crise (par ex. la norme PAC). La question de savoir s'il est opportun que la Confédération offre sa propre carte de crise et si cette dernière serait acceptée en tant que telle a fait l'objet d'une discussion animée. Le débat amorcé avec l'atelier doit se poursuivre. Dans l'immédiat, le CSS a mis sur pied une plate-forme, qui permettra l'échange de données importantes sur ce thème (accessible à l'adresse <http://bit.ly/1lyPiLz>).

Personnel

Benno Bühlmann sera le nouveau directeur de l'OFPP

A la fin octobre, le Conseil fédéral a désigné Benno Bühlmann pour succéder à Willi Scholl, qui prendra sa retraite au début de l'été, à la tête de l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP). Le futur directeur prendra ses nouvelles fonctions le 1^{er} juillet 2014.

Parmi les tâches les plus importantes auxquelles devra s'atteler le nouveau directeur figurent le développement de la protection de la population en tant qu'instrument de la politique de sécurité de la Suisse et la mise en œuvre de la «Stratégie de la protection de la population et de la protection civile 2015+» adoptée par le Conseil fédéral afin de mieux préparer la Suisse à la maîtrise de catastrophes et de situations d'urgence. Agé de 54 ans, Benno Bühlmann a étudié à l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich où il a d'abord obtenu un diplôme d'ingénieur chimiste EPF en 1982 puis, en 1985, un diplôme en sciences naturelles. Entre 1985 et 1987, il se consacre à la recherche auprès de l'Institut fédéral pour l'aménagement, l'épuration et la protection des eaux à Dübendorf. En 1987, il est nommé chef de la Division de la protection des eaux et de la pêche de l'Office

cantonal de la protection de l'environnement d'Uri, office dont il assure la direction de 1994 à 2012. Depuis 2013, Monsieur Bühlmann dirige à titre d'indépendant l'entreprise de conseil Bühlmann Project Management Sàrl à Altdorf. Marié et père de deux filles, Monsieur Bühlmann est de langue maternelle allemande et parle aussi le français et l'anglais.



Le conseiller fédéral Ueli Maurer (à droite sur la photo) présentant Benno Bühlmann, futur directeur de l'Office fédéral de la protection de la population nommé à la fin octobre 2013.

Centrale nationale d'alarme CENAL

Le premier exercice général d'urgence après Fukushima

Durant l'exercice général d'urgence (EGU) mis sur pied en novembre 2013, la Centrale nationale d'alarme (CENAL) avait pour missions principales de coordonner l'intervention des partenaires de l'organisation prévue en cas de catastrophe et d'ordonner rapidement des mesures pour protéger la population lors d'un accident dans une centrale nucléaire.

La CENAL a été mobilisée à la suite d'un message par pager diffusé le lundi 18 novembre en fin de soirée. Un grave accident survenu dans les centrales nucléaires de Leibstadt (CNL) et de Beznau (CNB) contraignait tout son personnel à se rendre immédiatement dans les locaux d'engagement à Zurich.

Face à l'ampleur de l'événement, la CENAL a convoqué les divers éléments du dispositif d'intervention et chargé les cantons, à titre préventif, de distribuer les comprimés d'iode à la population dans un périmètre de 100 kilomètres autour de la CNL. La durée escomptée pour sa mise en œuvre étant de douze heures, cette mesure est ordonnée par précaution au stade le plus précoce possible d'un événement.

Par la suite, il s'agissait de protéger à temps les habitants de la zone menacée entourant la CNL et de les informer

sommairement sur les mesures ordonnées. Le premier jour de l'exercice vers 11 heures, quatre mesures différentes étaient en vigueur selon la distance entre le domicile et la centrale. Afin qu'elle puisse s'orienter, la population touchée disposait d'une vue d'ensemble actualisée des mesures de protection. Pour adapter celles-ci le cas échéant, la CENAL a eu recours à divers instruments de mesure mobiles qu'elle a utilisés sur place. Les données ainsi collectées ont permis de lever rapidement lesdites mesures dans de nombreuses régions pendant l'EGU. Actuellement, la CENAL est occupée à évaluer cet exercice à grande échelle en vue d'optimiser certains processus internes. Quant aux résultats de l'évaluation par la direction de l'exercice, ils seront présentés au cours de cette année.

Exercice d'intervention des deux Bâle

Faire face à un effondrement d'immeuble

En septembre dernier, quelque 250 membres des forces d'intervention ont simulé le cas d'urgence à Rothenfluh BL. Parallèlement, l'état-major de crise du canton de Bâle-Campagne a mis à l'épreuve son plan prévoyant une collaboration de toutes les équipes appelées à intervenir.



Du matériel de sauvetage est préparé. Au premier plan: les experts en statique conseillant désormais l'état-major cantonal de crise durant l'appréciation permanente de la situation en matière de décombres.



Prise de vue aérienne des dommages donnant un aperçu de la coopération entre les organisations partenaires.



Un conducteur de chien REDOG occupé à la recherche de personnes ensevelies.

Le 9 septembre, un violent orage s'abat sur le nord-ouest de la Suisse, faisant le plus de dégâts dans la partie est de Bâle-Campagne appelée Oberes Baselbiet. Les rafales atteignent des pointes de 120 km/h. Depuis plusieurs heures, les équipes d'intervention sont engagées sur différents lieux et pour le moment, personne n'a subi de graves dommages. L'état-major restreint au sein de l'EMCC est convoqué et met à son tour sur pied les organes compétents ...

Des bourrasques se déchaînent à travers le paisible village de Rothenfluh. Les rues y sont désertes, tous cherchant à se réfugier à l'intérieur, à l'image d'un groupe de 19 randonneurs qui pense être à l'abri dans une fromagerie désaffectée au centre du village... jusqu'au moment où le vieux bâtiment s'écroule, ensevelissant le groupe entier.

Une équipe de 17 spécialistes a minutieusement préparé ce scénario pendant une dizaine de mois. Plusieurs organisations de première intervention des deux demi-cantons de Bâle ont participé à cet exercice. Y ont également

été affectés le commandement de la place sinistrée dirigé par Martin Brack, le conseiller de place sinistrée de l'état-major de crise cantonal, l'état-major de conduite régional Oberes Baselbiet, des éléments de la compagnie cantonale de protection civile, la compagnie de PCI Oberes Baselbiet, REDOG et une section sanitaire de l'armée (appartenant au bat acc 2). Les organisateurs de l'exercice ont également fait appel à une quarantaine de figurants recrutés au sein de l'armée et d'une classe d'école.

Enseignements tirés de l'exercice SEISMO en 2012

L'explosion d'un immeuble simulée en avril 2012 lors de l'exercice SEISMO avait fait apparaître une faille dans le dispositif d'urgence: l'état-major cantonal de crise ne pouvait alors pas disposer rapidement de spécialistes en statique. Cette lacune a été comblée durant les préparatifs en vue de l'exercice bâlois.

Celui-ci a également permis de tester le recours à des drones capables de livrer en temps réel des photos très nettes qui devaient se révéler fort utiles au moment de l'évaluation détaillée de l'exercice. Un autre usage des drones est à l'étude en vue de leur utilisation future. Une fois de plus, l'apport de REDOG s'est avéré très efficace pour la recherche de personnes ensevelies. En 2009, Bâle-Campagne a été le premier canton à conclure un contrat avec la Société suisse pour chiens de recherche et de sauvetage. Dans les deux à quatre heures qui suivent l'alarme, REDOG est à même de fournir trois équipes de chiens de recherche appelées à effectuer la localisation biologique et une autre équipe chargée de procéder à la localisation technique.

Un début

L'exercice d'intervention ne constitue que la première phase du processus de sauvetage dans les décombres. Les travaux de conception, l'achat de matériel et l'instruction devraient profiter de l'expérience acquise. Le but à terme: être en mesure, avec l'aide de forces d'intervention équipées de manière appropriée et formées à cette fin, de sauver rapidement et efficacement, dans l'ensemble du canton, des personnes ensevelies.

Démonstration spéciale du réseau de sécurité thurgovien

Action à la foire Wega

Fin septembre 2013, les partenaires de la protection de la population thurgovienne se sont présentés au public à l'occasion de la foire de Weinfelden (Wega). Ils ont ainsi eu l'occasion de montrer aux visiteurs comment fonctionne la collaboration au sein du réseau de sécurité thurgovien.

Le réseau de sécurité thurgovien rassemble non seulement la police, les sapeurs-pompiers, la santé publique, les services techniques et la protection civile mais aussi différents services de l'administration cantonale. La foire Wega était l'occasion pour les partenaires du réseau d'informer les visiteurs sur leurs tâches et de renforcer ainsi la confiance du public dans les services coordonnés de sécurité.

L'information du public, organisée par l'office cantonal de la protection de la population et l'armée, était centrée sur l'alarme et les ouvrages de protection ainsi que sur le nouveau produit «Risques Thurgovie», élaboré par la section de la protection de la population. L'armée a expliqué aux visiteurs le déroulement du recrutement et l'office de l'environnement leur a fait découvrir les cartes des dangers concernant le canton tout entier.

Démonstrations en direct

La présentation théorique était accompagnée d'ateliers pratiques. Les visiteurs ont ainsi pu se grimer ou visiter des véhicules d'intervention. Afin de rendre l'exposition

plus vivante, des films ont été projetés et des scènes de travail des forces d'intervention ont été reconstituées sous une tente de quelque 600 mètres carrés. A l'extérieur, d'impresionnantes démonstrations en direct ont été effectuées durant trois jours: sauvetage lors d'un incendie, sauvetage sur route avec et sans véhicule en feu, intervention en présence de substances chimiques et d'hydrocarbures, sauvetage dans les décombres et, en guise de divertissement, concert en plein air de la fanfare de la police cantonale thurgovienne.



Une grande attraction pour tous.

Fédération suisse de la protection civile FSPC

Présentation des responsables lors de l'Assemblée générale

Le Comité de la Fédération suisse de la protection civile (FSPC) a approuvé l'organigramme de la structure par zones ainsi que les descriptifs des postes. Les personnes qui exerceront une fonction centrale au sein de la FSPC après la réforme seront présentées lors de l'Assemblée générale qui se tiendra à Soleure le 25 avril.

Fin octobre 2013, le Comité de la FSPC a approuvé le nouvel organigramme. Au sommet se trouvent les trois délégués de zone, un pour la Suisse latine (DZ Latine) et deux pour la Suisse alémanique (DZ Ouest et DZ Est). Chaque délégué représente ses zones au sein du comité, qui compte après la réforme onze membres au lieu de dix. En choisissant le nouveau terme de représentant des membres (au lieu de représentant de zone), le comité précise clairement qu'il s'agit de représentants de l'ensemble des membres de la FSPC.

Actuellement, les membres du comité sont à la recherche de chefs de zones et de représentants des membres. Leurs choix devront être approuvés lors de l'Assemblée générale qui se tiendra à Soleure et qui permettra aux participants de découvrir non seulement les visages mais aussi les objectifs, les tâches et les compétences des nouveaux délégués de zone, chefs de zone et représentants des membres.

Exercice général d'urgence 2013 en Argovie

Samaritains dans les rôles de victime et de secouriste

Dans le canton d'Argovie, les associations de samaritains sont intégrées à la gestion de catastrophes dans les limites d'un contrat de prestations. A ce titre, une soixantaine de sauveteurs ont été engagés dans l'exercice général d'urgence (EGU) 2013 qui simulait un accident grave à la centrale nucléaire de Leibstadt.



Rolf Rösli, l'un des samaritains «irradiés», interviewé par la télévision suisse.

Quarante-cinq des samaritains participant à l'exercice assumaient le rôle de victime contaminée. Chacun d'entre eux devait jouer cinq rôles différents en qualité de figurant. C'est ainsi que ces personnes «irradiées» devaient appeler le service d'information, lui poser des questions au sujet de leur contamination radioactive et juger les consignes que leur donnaient les spécialistes. Par la suite, elles avaient pour tâche de se rendre au centre d'accueil et de conseil sur la radioactivité installé à Reinach où elles avaient à parcourir toute la procédure.

Le centre d'accueil et de conseil lui-même a été desservi par 15 autres samaritains et samaritaines dont certains assistaient le personnel pour les mesures de la radioactivité sur les figurants au gré de leur arrivée et les autres étaient occupés aux postes de décontamination. Parmi les figurants, il y avait aussi des représentants haut placés des organisations samaritaines nationale et cantonale, tels que le président de l'association argovienne des Samaritains Herbert Konrad et son prédécesseur Dieter Göldi, aujourd'hui membre du comité central de l'Alliance suisse des Samaritains (ASS).

Les chefs de groupe samaritain prêtent main-forte en cas de catastrophe

La présence des «premiers secouristes» argoviens à l'EGU 13 n'était pas due au hasard dans la mesure où leur coopération au sein de l'organisation cantonale de gestion de catastrophes est réglée par contrat depuis près de vingt ans. C'est en effet en 1995 qu'a été signé le mandat de prestations par lequel l'union des associations de samaritains argoviennes KVAS s'engage à soutenir le canton lors de la gestion d'événements impliquant de nombreuses victimes. En 2005, les chefs de groupe samaritain (Samariterleiterfunktionäre SLF) intégraient l'élément cantonal d'intervention en cas de catastrophe nouvellement créé.

Recrutés parmi les différentes associations argoviennes, les quelque 100 SLF disposent d'une formation spécialisée. Ils sont capables d'exploiter les quatre postes de secours mobiles du canton. Quant aux prestations médicales, elles sont fournies par le personnel qualifié, composé de médecins, d'ambulanciers, etc. Tous les chefs-samaritains portent l'uniforme et sont reliés à un système d'alerte permettant une convocation simultanée par téléphone fixe et mobile.

Pour leurs interventions en cas de catastrophe, les SLF collaborent avec la police, les sapeurs-pompiers, le care team, la santé publique, les services techniques et la protection civile.

Une grande famille

A l'occasion de l'EGU 13, David Bürge, commandant de l'élément d'intervention en cas de catastrophe du canton d'Argovie, a décrit comme suit l'organisation sanitaire de première intervention, dont font également partie les samaritains et samaritaines: «Je suis extrêmement content de la coopération entre les partenaires concernés, qui en profitent tous.» Et de constater qu'au fil de la collaboration et des exercices réguliers réalisés en commun, les intervenants de la chaîne de sauvetage ont fini par former une grande famille.

REDOG appelé au secours lors d'explosions, d'effondrements et de séismes

Le terrain d'exercice idéal

Les spécialistes de REDOG (Société suisse pour chiens de recherche et de sauvetage) ne disposent pas de nombreux terrains d'entraînement pour réaliser des exercices proches de la réalité. Grâce aux bonnes relations qu'elle entretient avec les cantons, l'armée et l'industrie privée, cette association parvient régulièrement à s'entraîner sur des sites encore inconnus.

En novembre 2013, le canton du Valais a permis l'organisation d'un exercice d'engagement de grande envergure à Martigny. Point de départ: lors de la démolition de l'ancien Grand Hôtel du Quai, une violente explosion se produit, provoquant l'effondrement de l'immeuble. Un nombre indéterminé d'ouvriers est enseveli sous les décombres. Au moment de l'événement, une classe d'école se trouve à proximité. Déjà engagés ailleurs, les pompiers ne peuvent pas être dépêchés sur place immédiatement. Pendant les opérations de sauvetage, une nouvelle déflagration retentit, causant un grand incendie...

Bonnes relations avec des entreprises de démolition

La réalisation de tels exercices d'intervention dans des conditions proches de la réalité nécessite avant tout une chose: un solide réseau. Grâce aux bons contacts du groupe régional REDOG Valais avec une entreprise de démolition bas-valaisanne, celle-ci a spontanément suspendu ses travaux sur un chantier pendant deux jours et aménagé les décombres selon les besoins de l'exercice. «REDOG cherche dans toutes les régions de Suisse à collaborer étroitement avec des compagnies intéressées», commente Romaine Kuonen, présidente centrale de REDOG, selon laquelle il est très réjouissant que cette coopération ait pu déboucher à Martigny sur un exercice aussi étendu. «Nous sommes en permanence à la recherche de nouveaux emplacements pouvant être utilisés à des fins d'entraînement, indispensables à la formation de nos équipes.»

Site d'entraînement interne en voie de préparation

Les groupes de chiens REDOG s'exercent également dans des gravières et des zones d'éboulement ou sur des terrains d'entraînement cantonaux et militaires, tels que ceux de Wangen an der Aare ou Epeisses. Dans le courant de cette année, REDOG aménagera à Ostermundigen son propre site de formation pour ses équipes.



Dans le champ de décombres préparé sur mesure à Martigny, les spécialistes de REDOG ont pu simuler un événement majeur avec tous les intervenants de la Chaîne de sauvetage.

Au service des cantons

REDOG, la Société suisse pour chiens de recherche et de sauvetage, est la seule organisation nationale à former des chiens de quête de surface et de catastrophe pour la Chaîne suisse de sauvetage et à fournir 24 heures sur 24 des équipes appelées à participer à des opérations humanitaires en Suisse et à l'étranger.

Sur la base de conventions de prestations conclues avec les cantons, REDOG met ses moyens d'intervention également à la disposition des organisations de sauvetage cantonales à des fins d'instruction et pour le cas d'un événement à l'échelle nationale. A ce jour, les cantons de Bâle-Campagne, Lucerne et Soleure ont signé une telle convention et le premier nommé a mis en pratique sa collaboration avec REDOG dans le cadre d'un exercice commun organisé en septembre (voir à la page 26).

Peter Huber, chef de la protection civile du canton de Soleure, explique: «REDOG constitue un autre élément essentiel de la coopération nécessaire au sauvetage de personnes ensevelies. Grâce à son expérience d'interventions, REDOG est à même de soutenir efficacement un état-major cantonal de crise dans la prise de décision.»

Campagne d'information

Nouveau spot TV sur le test des sirènes

En Suisse, les sirènes sont testées chaque année le premier mercredi de février. L'Office fédéral de la protection de la population (OFPP) a produit un nouveau spot TV pour informer le public à l'occasion du test du 5 février 2014.



Le nouveau spot sur le test des sirènes est aussi disponible sur internet.

Entre fin janvier et début février, les autorités informent à tous les niveaux et par tous les moyens que le test des sirènes sera effectué le premier mercredi de février et qu'il n'y a pas lieu de prendre des mesures de protection particulières. C'est également l'occasion de rappeler à la population le comportement à adopter en cas d'événement.

Egalement sur YouTube

Pour informer la population sur le test des sirènes, les autorités comptent sur l'aide des médias. Les stations de radios et les chaînes de télévisions suisses ont d'ailleurs l'obligation légale de l'annoncer à l'avance au public. L'OFPP, qui coordonne le test et l'information à ce sujet, met à leur disposition depuis des années déjà des spots TV. Pour le test des sirènes 2014, l'OFPP a produit un nouveau spot de 40 secondes destiné à être diffusé à la télévision et en ligne. Ce spot est également disponible sur le site internet et le canal YouTube de l'OFPP. Nous vous rappelons qu'il peut y avoir un danger pour la population si l'alarme retentit en dehors des heures prévues pour le test des sirènes. Dans ce cas, la population est invitée à écouter la radio, à suivre les consignes des autorités et à informer les voisins. L'alarme-eau signifie un danger imminent pour la population des zones à risque situées en aval des barrages, laquelle devra donc immédiatement quitter la zone menacée.

Pour toute information complémentaire sur le test des sirènes: www.testdessirenes.ch

Le nouveau spot est disponible sur YouTube: www.youtube.com/SwissCivilProtection

IMPRESSUM

Protection de la population 18 / mars 2014 (septième année)

La revue *Protection de la population* est disponible gratuitement en Suisse, en allemand, français et italien.

Editeur: Office fédéral de la protection de la population OFPP

Coordination et rédaction: P. Aebischer

Equipe de rédaction: A. Bucher, Ch. Fuchs, D. Häfliger, M. Haller, K. Mürger, F. Simeon, N. Wenger

Traductions et révisions rédactionnelles: Services linguistiques OFPP

Contact: Office fédéral de la protection de la population OFPP, Information, Monbijoustr. 51A, CH-3003 Berne, téléphone: +41 31 322 51 85, e-mail: info@babs.admin.ch

Photos: p. 6 Reuters; p. 15 et 25 Keystone; p. 24 wikipedia; p. 29 Michael Werder, FSSP; autres OFPP/mise à disp.

Mise en page: Centre des médias électroniques ZEM, Berne

Reproduction: les droits d'auteur sont réservés pour tous les textes et images publiés dans la revue *Protection de la population*. Toute reproduction doit être convenue avec la rédaction.

Tirage: allemand: 8100 exemplaires, français: 3100 exemplaires, italien: 800 exemplaires

L'Office fédéral de la protection de la population (OFPP) est l'éditeur de la revue «Protection de la population». Cette revue n'est cependant pas une publication officielle au sens strict, mais plutôt une plate-forme. En effet, les articles ne reflètent pas obligatoirement le point de vue de l'OFPP.

Exercices dans la protection de la population

Vu par ALEX

ALEX dessine entre autres régulièrement pour le quotidien romand «La Liberté». Il vit dans la Broye fribourgeoise.



Prochaine édition
N° 19, juin 2014

Dossier

PRÉSENTATION DE LA SITUATION

Votre avis compte!

C'est avec plaisir que nous attendons vos réactions et suggestions pour les prochains numéros!

info@babs.admin.ch

Commandes

La revue de l'Office fédéral de la protection de la population OFPP paraît trois fois par an en allemand, français et italien.

La revue peut être commandée au numéro ou par abonnement à l'adresse suivante:

www.protopop.ch ou info@babs.admin.ch



«En effectuant des exercices réguliers, les forces d'intervention auront le bon réflexe en cas d'événement et pourront accomplir avec assurance les tâches qui leur seront alors confiées.»

Urs Schneiter, chef de la Division Instruction de l'OFPP

Page 3

«Dans le cas des échantillons provenant de Syrie, les plus grandes difficultés que nous avons rencontrées étaient liées à leur nombre et à l'urgence.»

Stefan Mogl, chef de la Section Chimie du Laboratoire de Spiez

Page 4

«S'entraîner, s'entraîner et encore s'entraîner.»

Denis Froidevaux, chef de l'Etat-major cantonal de conduite vaudois

Page 21